

Cahier de doléances du Tiers État de Douelle et Cessac (Lot)

Cahier des plaintes et doléances que vos fidèles sujets, les habitants de la communauté de Douelle et Cessac, portent au pied du trône de Votre Majesté.

Puisque vous voulez, Sire, nous permettre de vous faire nos plaintes et doléances et les écouter, vous nous permettrez aussi de témoigner très respectueusement à Votre Majesté la reconnaissance de ce bienfait ; les expressions nous manquant, nous nous voyons forcés de contenir dans notre cœur les respectueux sentiments d'amour pour Votre Majesté.

En commençant nos doléances, nous dirons que le sol de la dite communauté, qui n'a d'étendue que 707 quarterées abonnées, est assis sur un terrain aride et pierreux, dont les trois quarts en montagnes, qui dans le temps de l'abonnement fort reculé étaient en état de production et qui maintenant depuis plusieurs années sont presque en friche, à cause des ravines fréquentes qui, en les rongant, ont comblé les vallons ; le restant du sol consistant en une petite plaine dont le terrain est si léger qu'il est souvent lavé et emporté par les fréquentes pluies, qu'au surplus la rivière du Lot qui la baigne dans son contour en a déjà enlevé plus de 20 quarterées et continue d'en enlever les bords à toutes les crues d'eau ; à cela joint les débordements trop fréquents qui en la détériorant emportent les récoltes, au point que les cultivateurs ne récoltent presque rien, et qu'il ne reste pas à chaque individu quoi vivre la moitié de l'année, quelle que soit la fertilisation qu'il puisse donner à son ingrat sol.

Il serait trop long de faire le détail du petit rapport des récoltes de toute espèce. Celle du vin est la principale, mais les vignes délabrées et en nombre abandonnées sont d'un petit rapport, les vins étant à un si bas prix par le débouché qui devient annuellement si difficile et par les entraves de l'entrepôt si resserré à Bordeaux, et des gros frais et coulages ils y font au point qu'ils emportent souvent leur valeurs la production des vignes sera encore plus triste à l'avenir, parce que les montagnes dépérissent tous les jours et ne présentent actuellement que des roches, et la plupart sont hors d'état d'être remises en production.

Ce résultat est si affligeant qu'il nous met dans la dure nécessité de vous dire, Sire, que cette communauté est hors d'état de payer les impositions présentes, n'ayant pas de quoi payer pour fournir le peu nécessaire à la majeure partie des habitants.

Il est bien douloureux pour nous dans la circonstance présente d'être forcés de vous présenter le triste tableau de notre indigence. Cependant, Sire, malgré notre misère, notre amour pour Votre Majesté nous porte à partager avec vous le peu qui nous reste, si vous l'exigez.

TABLEAU DES IMPOSITIONS ROYALES

Tailles et accessoires	3953 l.	
Vingtièmes ruraux	1388 l.	
Capitation roturière	1880 l.	
		7 221 l.
Rentes et dîmes, environ	4000 l.	
Pour les semences en tous genres autour de	1500 l.	
		5 500 l.

		12 721 l.
Production tant en vin que grains de toute espèce, sans déduction des frais de culture	30 000 l.	

Il s'ensuit que (toute distraction faite), il ne reste pas pour chaque individu de ladite communauté la somme de trente livres pour fournir au pur nécessaire de 600 habitants et plus, tant grands que petits.

Ce considéré, nous vous supplions très humblement, Sire, de diminuer le taux de nos impositions, celui de la capitation surtout, le tiers du sol se trouvant possédé par des propriétaires qui, n'habitant pas dans ladite communauté, ne sont pas compris au rôle de ladite capitation.

Il nous paraît que le seul moyen pour pouvoir subvenir aux besoins de l'État serait que tout le monde fût mis à son taux en imposant également tout le sol du royaume.

Telles sont les doléances et demandes que présentent à Votre Majesté vos plus fidèles et soumis sujets les habitants de la communauté de Douelle et de Cessac.